

Symposium d'orthopédie 2025

Prospectus des
commanditaires et
exposants

Delta Hotels Grand Okanagan Resort
Kelowna, C.-B. | 2 au 4 mai, 2025



L'avantage du Symposium national d'orthopédie!

Le Symposium national d'orthopédie 2025 est un congrès national dédié à la pratique de la physiothérapie orthopédique au Canada, organisé conjointement par la division d'orthopédie de l'Association canadienne de physiothérapie et la Canadian Academy of Manipulative Physiotherapy. Nous sommes fiers de nous associer à nos partenaires INTERNATIONAUX pour élargir notre réseau au-delà des frontières nationales.

Cet événement vise à réunir les praticiens et les idées les plus innovantes dans les domaines suivants :

Évaluation et traitement des conditions orthopédiques – utilisation du raisonnement clinique, de la thérapie manuelle, de l'exercice et de l'éducation des patients

Science de la douleur

Populations particulières – besoins de ces populations dans le domaine de l'orthopédie

Gestion et direction de la pratique clinique

Enseignement de la physiothérapie et transfert des connaissances

Qui sommes-nous :



Orthopaedic Division
CANADIAN PHYSIOTHERAPY ASSOCIATION

La division d'orthopédie de l'Association canadienne de physiothérapie

s'engage à soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs compétences et de leur capacité à fournir des services de qualité. Nous offrons à nos membres des occasions d'apprentissage, un accès à des ressources de pointe et des occasions de réseautage. Notre objectif est de favoriser la croissance et le perfectionnement professionnels en offrant un programme d'enseignement en constante évolution, fondé sur des données probantes. Nous offrons également de la formation continue sur les meilleures pratiques et encourageons la collaboration et l'apprentissage entre pairs. Forte de sa longue histoire et de sa réputation d'excellence, la division contribue à faire progresser la physiothérapie orthopédique au Canada.



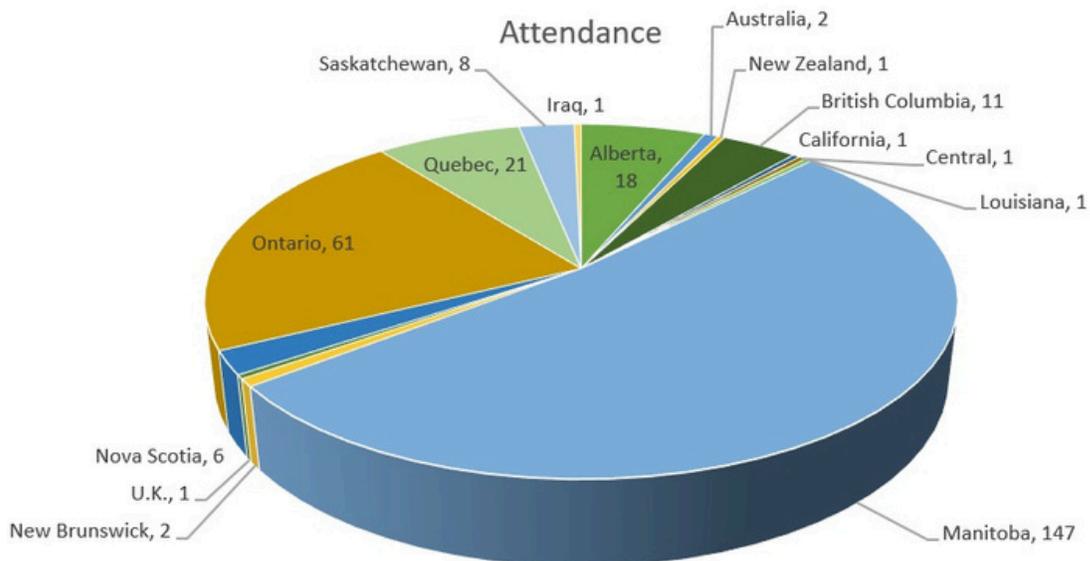
The Canadian Academy of Manipulative Physiotherapy (CAMPT)

est l'organisme-membre canadien de l'International Federation of Orthopaedic Manipulative Physiotherapy (IFOMPT), un volet de la World Confederation of Physiotherapy et de l'Organisation mondiale de la Santé. Les physiothérapeutes certifiés par CAMPT ont suivi des études supérieures approfondies et possèdent des qualifications reconnues internationalement en matière de thérapie manuelle, d'une approche fondée sur l'exercice et sur la science de la douleur.

Une excellente occasion de rejoindre plus de 5000 membres à l'échelle nationale et plus de 10 000 physiothérapeutes orthopédiques à l'échelle internationale par le biais de publications sur les réseaux sociaux, d'invitations au Symposium, et d'échanges avec les participants.

Tirez parti de cet événement national dès aujourd'hui pour maximiser l'impact de votre investissement en tant que commanditaire et/ou exposant. Vous ne voudrez pas manquer cette opportunité!

Répartition de la participation du Symposium d'orthopédie 2023 qui avait lieu à Winnipeg



Opportunités pour commanditaires et exposants

Espace standard d'exposition - 3 500 \$

- Espace de 8 pi x 8 pi comprenant une table drapée de 6 pi, 2 chaises
- Exposant peut exprimer sa préférence pour un maximum de 3 emplacements
- Espaces seront attribués selon le principe du « premier arrivé, premier servi »
- Encart publicitaire dans le sac remis aux participants (valeur de 700 \$)
- Deux laissez-passer pour les exposants (incluant les repas)
- Logo affiché sur la page des commanditaires/exposants du site Web du Symposium et sur les affiches

*Réservation de l'emplacement précis du kiosque – supplément de 500 \$ *Pour les exposants de 2023 qui reviennent - 3 400 \$

Espace standard d'exposition doublé - 6 500 \$ (économies de 500 \$!)

Place disponibles limitée

- Emplacement privilégié dans l'aire d'exposition

* L'attribution des espaces d'exposition sera basée sur le niveau de commandite et la date d'engagement.

Survol des opportunités de commandite et d'exposition – Symposium d'orthopédie
 Choisissez votre commandite en ligne @ orthosymposium.ca
 Communiquez avec **Shirley Yuen** par courriel à info@orthosymposium.ca

Type de commandite	Description	Coût	Besoin(s)
Souper-gala	Commanditaire exclusif de l'événement le plus populaire	12,000 \$	1 disponible
Discours d'ouverture et cocktail	Commanditaire exclusif du discours d'ouverture et du cocktail	9,000 \$	1 disponible
Application mobile	Commanditaire exclusif de notre nouvelle application pour l'événement	3,500 \$	1 disponible
Conférencier/Conférencière d'une séance plénière	Commanditaire du conférencier/de la conférencière d'une séance plénière	2,500 \$	2 disponibles
Programmation	Commanditaire d'une séance liée à votre entreprise/vos produits	2,000 \$	1/séance
Présentations des affiches (poster)	Commanditaire exclusif de l'aire de la séance de présentation par affiches	2,000 \$	1 disponible
Dîner (3 mai)	Commanditaire exclusif du dîner	2,500 \$	1 disponible
Boîte à dîner (4 mai)	Commanditaire exclusif de la boîte à dîner	2,500 \$	1 disponible
Déjeuners (3 et 4 mai)	Commanditaire exclusif d'un des déjeuners	1,900 \$	2 disponibles
Rafraîchissements pour les pauses * (matinée et après-midi)	Commanditaire exclusif des rafraîchissements pour les pauses (3 mai)	1,500 \$	2 disponibles
Assemblée générale annuelle	Commanditaire exclusif de l'AGA de CAMPT ou NOD	1,300 \$	2 disponibles
Course en matinée	Articles personnalisés avec votre logo	1,000 \$	1 disponible
Cordons porte-noms	Cordons personnalisés avec votre logo	2,500 \$	1 disponible
Kiosque – espace standard	Espace de 8 pi x 8 pi, table de 6 pi et 2 chaises	3,500 \$	15 disponibles
Exposant (2023) qui revient	Tarif réduit pour les exposants qui reviennent	3,400 \$	15 disponibles
Kiosque – Espace double	2 tables de 6 pi	6,500 \$	Limité
Ami/entreprise locale	Occasions pour les entreprises locales	500 \$	Illimité
À la carte(s'ajoute à votre sélection de l'une des options ci-dessus)			
Réservation de l'espace d'exposition	Réservation de l'espace précis pour votre kiosque d'exposition	500 \$	
Encart dans la trousse remise aux participants	Commanditaire peut inclure un dépliant ou un article promotionnel dans la trousse remise aux participants	700 \$	
Logo sur le sac des participants	Logo sur le sac des participants, aux côtés des autres logo	1,300 \$	
Logo exclusif sur le sac des participants	Logo exclusif sur le sac des participants avec le logo de l'Association	2,900 \$	1 disponible
Clés de chambres	Logo sur les clés de chambre des invités	1,000 \$	1 disponible
Cadeau aux participants	Cadeau dans les chambres des participants	1,000 \$	
Billets additionnels pour les exposants pour le dîner	Prix par billet additionnel	_ @ 100 \$	
Additionnels pour le souper-gala	Prix par billet additionnel	_ @ 220 \$	
Commanditaire d'un tirage au sort	Exposant doit fournir le prix	Sans frais	
Somme globale		—	
Somme globale assujettie à la TPS de 5 %			

Opportunités de commandite

Souper-gala – 12 000 \$

La chance d'être le commanditaire principal de l'événement le plus en vue du Symposium CAMPT-NOD! Une opportunité exceptionnelle de démontrer votre engagement en tant que bâtisseur et bienfaiteur de la profession de physiothérapeute orthopédique au Canada.

- Commanditaire exclusif du souper-gala
- Table VIP pour le souper
- Mention de votre commandite dans le programme sous la rubrique « Présenté par.. »
- Visibilité maximum de votre logo sur toutes les affiches et tout le matériel promotionnel du Symposium
- Inclusion de votre logo sur la page d'accueil du site Web du Symposium
- Espace d'exposition de 8 pi x 8 pi, avec réservation d'un espace privilégié pour une visibilité optimale (une valeur de 3 500 \$ + 500 \$ = 4 000 \$)
- Occasion de vous adresser aux participants durant le souper-gala
- Espace de commandite désigné dans la salle à diner, y compris une table drapée de 6 pi
- Deux laissez-passer pour le Symposium pour vos exposants
- Inclusion de votre logo et d'une description de 150 mots de votre entreprise dans le programme du Symposium (version en ligne et /ou imprimée)
- Encart publicitaire dans la trousse remise aux participants (valeur de 700 \$)
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium

Discours d'ouverture et cocktail – 9 000 \$

Commanditaire exclusif du discours d'ouverture et du cocktail

- Mention de votre commandite dans le programme sous la rubrique « Présenté par.. »
- Occasion d'organiser un tirage ou concours pendant le cocktail
- Inclusion de votre logo sur la page d'accueil du site Web du Symposium, les affiches et le matériel promotionnel de l'événement
- Espace de commandite désigné dans la salle à diner, y compris une table drapée de 6 pi
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium
- Inclusion de votre logo et d'une description de 150 mots de votre entreprise dans le programme du Symposium (version en ligne et /ou imprimée)
- Occasion de vous adresser directement aux participants pendant la réception
- Espace d'exposition de 8 pi x 8 pi comprenant 2 laissez-passer pour les exposants et la réservation d'un espace privilégié pour une visibilité optimale (une valeur de 3 500 \$ + 500 \$ = 4 000 \$)
- Encart publicitaire dans la trousse remise aux participants (valeur de 700 \$)

Commanditaire de l'application mobile – 3 500 \$

- Inclusion de votre image de marque sur la page d'accueil de l'appli pour souligner votre commandite
- Inclusion de votre logo sur la première page de l'appli
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium

Commanditaire d'un conférencier/ d'une conférencière d'une séance plénière – 2 500 \$

Deux commanditaires possibles

- Mention de votre commandite durant la présentation plénière
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion de votre logo sur toutes les affiches et le matériel promotionnel du Symposium

Opportunités de commandite

Commanditaire de la programmation – 2 000 \$

Par séance

Positionnez votre organisation en associant votre marque à une séance de la conférence qui correspond à vos objectifs commerciaux

- Inclusion du nom et du logo de votre entreprise à côté du nom de la séance dans le programme (en ligne et/ou imprimé) du Symposium
- Occasion de présenter le conférencier/la conférencière

Séance de présentation des affiches - 2 000 \$

Commanditaire exclusif de l'aire de présentation des affiches

- Visibilité de votre logo dans l'aire réservé à la présentation des affiches
- Mention de votre commandite dans le programme (en ligne et/ou imprimé) du Symposium sous la rubrique « Présentée par...»

Commanditaire du dîner – 2 500 \$

Commanditaire exclusif du dîner (3 mai)

- Visibilité de votre logo dans l'aire réservé pour le dîner le samedi midi
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium

Commanditaire de la boîte à dîner - 2 500 \$

Commanditaire exclusif du dîner (4 mai)

- Inclusion de votre logo sur la boîte à dîner
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium

Commanditaire d'un déjeuner - 2 000 \$

Commanditaire exclusif d'un déjeuner (deux opportunités disponibles, 3 ou 4 mai)

- Visibilité de votre logo dans l'aire réservée pour le déjeuner
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium

Rafrâichissements pour les pauses - 1 500 \$

Commanditaire exclusif des pauses (deux opportunités disponibles : matinée et après-midi 3 mai)

- Visibilité de votre logo dans l'aire réservée aux pauses
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium

Opportunités de commandite

Commanditaire de l'Assemblée générale annuelle – 1 300 \$

(deux opportunités disponibles : AGA CAMPTou AGA NOD)

- Visibilité de votre logo dans l'aire réservée aux pauses
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel avant la tenue du Symposium
- Court discours avant l'AGA

Commanditaire de la course en matinée – 1 000 \$

Commanditaire exclusif (samedi 3 mai)

- Inclusion de votre logo sur des articles promotionnels
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium

Cordons porte-noms (exclusif) - 2 500 \$

- Cordons porte-noms à l'effigie du commanditaire, remis aux participants du Symposium
- Cordons porte-noms fournis par le commanditaire

Encart publicitaire dans la trousse aux participants – 700 \$

Dépliant, brochure ou article promotionnel (fourni par le commanditaire)

Votre logo sur le sac remis aux participants - (aux côtés du logo de l'Association)

Plus d'un commanditaire – 1 300 \$

Un seul commanditaire – 2 900 \$

Opportunités pour les entreprises locales

Opportunités pour les entreprises locales - 500 \$

- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du Symposium
- Inclusion du lien hypertexte au site Web de votre entreprise



Pour plus d'information :

Communiquez avec Shirley Yuen par courriel à info@orthosymposium.ca

CONDITIONS ET MODALITÉS

PAIEMENT

Aucun commanditaire/exposant ne sera autorisé à participer au Symposium si le paiement intégral n'a pas été reçu avant le 1er mars 2025.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RENSEIGNEMENTS PAR LES COMMANDITAIRES/EXPOSANTS

Pour garantir l'inclusion des renseignements fournis dans le matériel publicitaire et promotionnel du Symposium, l'organisateur doit recevoir tous les renseignements requis au plus tard deux (2) semaines après la signature du contrat. Tout renseignement fourni après cette date par les exposants/commanditaires ne pourra être inclus dans le matériel.

POLITIQUE D'ANNULATION/DE DÉFAUT DE PAIEMENT/MODIFICATION

1. Les demandes d'annulation reçues avant le 1er mars 2025 donneront droit à un remboursement de 50 %. Toutes les demandes doivent être soumises par écrit et sont assujetties à des frais de traitement de 50 \$. Aucun remboursement ne sera accordé après le 1er mars 2025. En cas de défaut du commanditaire/de l'exposant de verser le paiement intégral prescrit ou de fournir un avis d'annulation dans les délais impartis, l'organisateur se réserve les droits suivants :
- 2.1. L'organisateur peut annuler la participation du commanditaire/de l'exposant au Symposium et/ou offrir l'espace d'exposition sous contrat à d'autres commanditaires/exposants;
- 3.2. Toute partie des frais de commande/d'exposition payés sera conservée par l'organisateur à titre de dommages-intérêts partiellement liquidés;
- 4.3. Tout solde est dû et payable à l'organisateur en raison de la réservation de l'espace et des ressources investis par l'organisateur jusqu'à la date d'annulation et y compris la date d'annulation;
- 5.4. L'organisateur peut immédiatement débiter la carte de crédit fournie par le commanditaire/l'exposant pour tout solde à payer;
- 6.5. En cas d'interdiction de voyager ou de restrictions gouvernementales, le commanditaire/l'exposant accepte de participer virtuellement ou en mode hybride, en utilisant la plateforme virtuelle choisie par l'organisateur.

FORCE MAJEURE

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage résultant d'une substitution, d'une modification, d'une annulation ou du report d'un événement quelconque, si cet événement est modifié, annulé ou reporté en cas de force majeure. La force majeure est définie comme tout événement imprévu rendant la tenue de ce Symposium déconseillée, illégale, irréalisable ou impossible. Cela comprend, sans s'y limiter, un incendie, une inondation, une catastrophe naturelle, des restrictions gouvernementales et/ou règlements gouvernementaux, une guerre ou un acte de guerre apparent, un acte de terrorisme ou un acte apparent de terrorisme, une catastrophe, un désordre civil, une émeute, un mouvement populaire, une restriction, une suspension et/ou une restriction des installations de transport ou des moyens de transport ou toute autre urgence.

DIVERS-

La participation à titre de commanditaire/d'exposant ne comprend pas les frais additionnels en lien au Symposium, tels que les frais de stationnement, les frais d'expédition d'équipement ou de produits, la location de matériel informatique, etc. L'organisateur remettra au commanditaire/à l'exposant les coordonnées de fournisseurs pour obtenir tout matériel, produit ou autre, mais les frais afférents seront à la charge du commanditaire /de l'exposant. Il incombe uniquement au commanditaire ou à l'exposant d'organiser l'expédition, les déplacements et l'hébergement, le cas échéant.

- Aucun transfert, sous-location ou partage de l'espace d'exposition ou de commande n'est permis sans l'approbation écrite préalable de l'organisateur;
- Le commanditaire/l'exposant reconnaît que dès l'acceptation de cet accord avec l'organisateur, celui-ci devient contraignant et exécutoire conformément à ses conditions. Cet accord lie les successeurs du commanditaire/de l'exposant et de l'organisateur; À moins d'avis contraire par écrit au représentant commercial de l'organisateur avant la date de l'événement, le commanditaire ou l'exposant consent à l'utilisation, par l'organisateur, de photographies des commanditaires/exposants et des représentants

de l'organisateur et/ou des deux sur le site Web de l'organisateur à toutes les fins légales. Il est convenu que le commanditaire/l'exposant n'aura droit à aucune rémunération pour une telle utilisation.

LIGNES DIRECTRICES POUR LES COMMANDITAIRES ET EXPOSANTS CONCERNANT L'UTILISATION DE LA SALLE D'EXPOSITION

Toutes les démonstrations ou autres activités promotionnelles doivent être confinées à l'espace d'exposition attribué. Un espace adéquat doit être prévu à même l'espace d'exposition pour assurer le confort et la sécurité des personnes qui assistent à des démonstrations et autres activités promotionnelles. Chaque exposant est tenu de maintenir les allées et les zones avoisinantes de son espace d'exposition dégagées de toute congestion provoquée par les démonstrations ou autres promotions.

Le commanditaire/L'exposant ne doit présenter que les produits qu'il fabrique ou commercialise dans le cadre normal de ses activités. Aucune entreprise ou organisation n'ayant pas de kiosque d'exposition ne sera autorisée à solliciter des affaires dans l'aire d'exposition

CARACTÈRE SÉCURITAIRE DES KIOSQUES D'EXPOSITION

L'exposant accepte la responsabilité de tout préjudice personnel ou dommage matériel qui pourrait résulter directement ou indirectement de l'effondrement de son kiosque d'exposition ou de toute partie de celui-ci ou de la présence de toute autre condition dangereuse dans l'aire d'exposition, y compris les incidents liés au montage/démontage du kiosque. L'exposant consent à indemniser et à dégager de toute responsabilité l'organisateur, ainsi que le propriétaire et le gestionnaire des installations de l'aire d'exposition, ainsi que toute autre personne légalement présente dans l'aire d'exposition, advenant toute réclamation, perte, responsabilité ou dommage résultant du montage ou de l'exploitation d'un kiosque non sécuritaire par l'exposant. De plus, l'exposant déclare et garantit avoir souscrit une assurance adéquate pour couvrir sa responsabilité potentielle dans ce contexte.

RESPONSABILITÉ

Ni l'organisateur, ni ses agents ou représentants, ne seront responsables de tout(e) préjudice, perte ou dommage dont l'exposant, ses employés ou ses biens pourraient être victimes, quelle qu'en soit la cause. En aucun cas, l'organisateur ne sera responsable de la perte de profits ou d'autres dommages indirects ou consécutifs.

Le commanditaire/L'exposant doit souscrire, à ses propres frais, une assurance adéquate pour couvrir de tels préjudices, pertes et dommages. L'organisateur ne sera pas responsable de tout préjudice aux biens de l'exposant, aux personnes exploitant le kiosque ou ayant participé à son montage/démontage, aux visiteurs de l'exposant ou à toute autre personne présente sur le site de l'exposition. L'exposant assume l'entière responsabilité des actions de ses agents, employés ou entrepreneurs indépendants, qu'ils agissent ou non dans le cadre de leur autorité, et accepte de dégager l'organisateur de toute responsabilité résultant directement ou indirectement, ou conjointement, des actions ou omissions de ses agents, employés ou entrepreneurs indépendants, qu'ils agissent ou non dans le cadre de leur autorité

SÉCURITÉ ET ASSURANCE

L'exposant est pleinement et individuellement responsable de veiller à la sécurité de ses propres documents d'exposition et est tenu d'assurer la surveillance de son kiosque d'exposition pour éviter tout(e) perte ou dommage, quelle qu'en soit la cause. Il est convenu que tous les biens d'un exposant demeurent sous sa garde, ses soins et son contrôle lors de leur transport vers ou depuis, ou à l'intérieur de l'aire d'exposition

ENTRETIEN DU BÂTIMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT

Le commanditaire/l'exposant ou ses représentants sont tenus de préserver l'intégrité des murs, des planchers et de l'équipement de la salle d'exposition. En cas de dommages, l'exposant est tenu responsable envers le propriétaire des lieux endommagés. De plus, les matières combustibles ou les explosifs sont strictement interdits dans l'aire d'exposition.